

Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Bourg d'Oisans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents..... 11.
Nombre de votants.....13

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
08 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Rioupérroux, en huit clos sous la présidence de Monsieur DUPONT Gilbert, le Maire.

Présents :

Messieurs DUPONT Gilbert, BLETON Alain, LIBERA Robin, BLANQUAERT Jean-Luc, BENDI Eddine, LAMOTTE, Frank VANHAY Xavier,

Mesdames, GANDOLFE Christine, CLARET Paulette, DECONINCK Aurélie, KEBAILI Caroline, MILLAN Mélanie

Absents : Laetitia KLINGLER, , ZANELLA Muriel, KUNG Jean Marc

Pouvoirs : ZANELLA Muriel à BLETON Alain, KUNG Jean Marc à MILLAN Mélanie

**ZONE ARTISANALE : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET
AFFECTATION DU RESULTAT
Délibération 2021-02-05**

Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire présente le compte administratif de l'exercice 2020 du budget de la zone artisanale, qui peut se présenter ainsi :

SECTION INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de 2019	- 66 110.56 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	0 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2020	- 66110.56 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de 2019	100 266.17 €
Part affectée à l'investissement en 2020= c/1068 de 2020	0 €
Résultat de l'exercice 2020	0 €
Résultat définitif au 31 décembre 2020	100 266.17 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

DECIDE d'approuver les résultats excédentaires qui seront repris dans le Budget Principal :

- en section d'investissement, soit : **-66 110.56 €**
- en section de fonctionnement, soit : **100.266,17 €**

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le 19/04/2021

ID : 038-213802127-20210415-20210205-DE

SLO

AUTORISE Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Premier Adjoint,
Alain BLETON

